

CFIDanse : Référentiel d'activités de l'initiateur fédéral

Introduction :

Présentation du diplôme et du rôle de l'initiateur.

1- L'initiateur de danse doit connaître le fonctionnement de sa structure et de la fédération (3 heures).

1-1 – Il connaît le fonctionnement de sa structure et de la Fédération Française de Danse.

- Il connaît les particularités des structures (OBL et association).
- Il connaît les différentes personnes et leurs rôles au sein de la structure.
- Il sait trouver la personne ressource.
- Il sait se positionner et il connaît son rôle dans la structure.
- Il sait positionner la structure dans l'environnement fédéral.
- Il connaît les obligations réglementaires inhérentes à la structure (adhésion, licence, etc...).

2- L'initiateur est en capacité de préparer une action d'initiation de danse (13 heures).

2-1 - Il s'informe pour préparer son initiation.

- Il prend en compte et analyse le contexte.
- Il prend en compte les attentes de la structure.
- Il identifie les potentialités du lieu (type de sol, espace, etc...) de son intervention.
- Il identifie les caractéristiques principales du public (nombre, âge, sexe, milieu social et culturel).
- Il identifie les attentes (expérience, affinités, motivations) et les besoins (encadrement, communication) du public.

2-2 - Il programme le contenu de son action.

- Il détermine les objectifs et le programme de la séance en fonction du public.
- Il détermine la technique d'initiation et le mode de communication le plus adapté au public (mémoire, concentration, discipline).
- Il choisit des musiques adaptées à la réalisation de la séance.
- Il prévoit des ateliers permettant de mettre en adéquation musique et mouvement.
- Il organise ses enchaînements dans la séance de façon fluide (gestion des transitions).
- Il prévoit dans ses séances des solutions alternatives, permettant de s'adapter au public.
- Il garantit l'intégrité physique des pratiquants en veillant à leur sécurité.
- Il garantit l'intégrité morale des personnes en prenant en considération leur milieu culturel.

2-3 - Il prépare son initiation.

- Il repère les moyens matériels nécessaires à la conduite de son projet d'initiation.
- Il programme les étapes lui permettant de réaliser l'initiation.
- Il connaît et vérifie l'état du matériel de premier secours.
- Il sécurise son espace de pratique.

2-4 - Il prévoit les critères d'évaluation de son action (réalisation des objectifs, satisfaction du public, etc...)

3- l'initiateur est en capacité d'encadrer une initiation collective de danse (9 heures).

3-1 – Il réalise une initiation de danse.

- Il prend en charge son public : il accueille (premier contact, posture), il échange (convivialité, ouverture d'esprit), il crée une relation de confiance.
- Il donne des consignes et explicite les techniques en utilisant différents canaux de communication : verbal et/ou gestuel.
- Il initie le public aux différentes techniques de base.
- Il met le public en situation de pratiquer.
- Il initie à la découverte de la relation entre musique et mouvement.
- Il maîtrise les gestes et les techniques qu'il enseigne lors de l'initiation.
- Il fait respecter les consignes de sécurité.

- Il propose une séance structurée.
- Il gère le temps et l'espace de pratique.

3-2 – Il accompagne un groupe dans l'initiation à la danse.

- Il prend en compte les caractéristiques du groupe (âge, sexe, milieu social et culturel) dont il a la charge pour mener à bien son initiation.
- Il s'adapte à la situation, aux aléas et aux imprévus.
- Il observe les pratiquants, adapte le contenu de sa séance et apporte les corrections nécessaires.
- Il place le pratiquant en situation de réussite et favorise la prise de confiance.
- Il prend en compte les capacités physiques (souplesse, coordination, équilibre) et cognitives (mémoire, concentration) des publics.
- Il adapte son mode de communication pour être compris par tous.
- Il laisse un espace d'expression aux participants afin de favoriser la communication à l'intérieur du groupe.
- Il intervient de manière adaptée en cas d'accident ou de malaise d'une personne (geste et matériel de premier secours).

3-3 – Il évalue son action.

- Il évalue la pertinence de ses choix en référence à sa séance.
- Il évalue la satisfaction des participants.
- Il évalue la conduite de son initiation.
- Il formule des propositions d'évolution.